

**COMMUNE D'ORSAY**

**DECISION N° 24-29**

**Demande de subvention auprès de la DRAC Île-de-France – Été culturel - 2024**

**Le Maire de la commune d'Orsay,**

**Vu** l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

**Vu** la délibération n°2021-01b du 19 janvier 2021 portant délégation de pouvoirs au maire,

**Considérant** l'opération « Été culturel » mise en place depuis 2020 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France, service déconcentré relevant du ministère chargé de la Culture en régions,

**Considérant**, que cette opération vise à soutenir des propositions artistiques et culturelles (concerts, représentations, ateliers, projets participatifs, etc.), toutes disciplines confondues, ayant lieu en juillet et août, à favoriser la participation à la vie culturelle, avec des propositions gratuites accessibles à toutes et tous, ciblant en particulier les jeunes, leur famille et les publics empêchés et à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes artistes et professionnels de la culture,

**Considérant** le souhait de la Commune de poursuivre son engagement en faveur d'une politique de développement culturel volontariste et de programmer des actions culturelles ambitieuses, notamment auprès des jeunes, leur famille et les publics empêchés durant l'été 2024 en investissant de nouveaux sites à l'aide d'actions artistiques suite au déménagement de l'hôpital,

**Considérant** que la politique culturelle de la Commune s'inscrit pleinement dans les orientations de la DRAC Île-de-France,

**Décide :**

**Article 1** - De solliciter une subvention en fonctionnement de 14 500 € pour un montant prévisionnel de dépenses de 63 057 € auprès du Conseil régional de l'Essonne au titre de l'Aide à l'Investissement Culturel – 2023 pour l'achat des 2 projecteurs pour le cinéma de l'Espace culturel Jacques Tati et de 2 enceintes et d'un amplificateur pour la diffusion de spectacles dans et hors les murs de la salle de spectacle de l'Espace culturel Jacques Tati.

**Article 2** - La présente décision sera portée à la connaissance du conseil municipal lors de sa prochaine réunion et sera publiée conformément aux dispositions prévues par le Code général des collectivités territoriales.

**Article 3** - Conformément aux dispositions de l'article R421-1 du Code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et de sa transmission en Préfecture.

Fait à Orsay, le

18 MARS 2024

Par délégation du conseil municipal

David ROS

Sénateur-Maire d'Orsay

Conseiller départemental de l'Essonne

Certifié exécutoire, compte tenu

De sa transmission en Préfecture le : 18 MARS 2024

De sa publication le :

18 MARS 2024

# BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET

ANNÉE  <- Saisir l'année  
 OU  
 EXERCICE DU  <- Saisir la date de début de l'exercice  
 AU  <- Saisir la date de fin de l'exercice

CHARGES	MONTANT (1)	PRODUITS	MONTANT (1)
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	0 €	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
601 - Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
606 - Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation (2)	0 €
61 - Services extérieurs	1 200 €	Etat (préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés spécialités) :	
613 - Locations (nécéssaire montant maximum)	1 200 €	(Détaillez...)	
615 - Entretien et réparation		(Détaillez...)	
616 - Assurance		Conseil(s) Régional(aux) :	
618 - Documentation		Conseil(s) Départemental(aux) :	
62 - Autres services extérieurs	41 100 €	(Détaillez...)	
622 - Rémunérations Intermédiaires et honoraires Détails de l'enveloppe (voir feuille 2) - Rémunération Manifesto : codirection artistique et réalisation 8000 € - Production des œuvres 13500 € - Droits d'exposition 7500 € - Honoraires artistes ateliers 7400 € - Hébergement 2000 € - Transport 1200 €	40 100 €	(Détaillez...)	
623 - Publicité, publication	1 000 €	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
625 - Déplacements, missions		(Détaillez...)	
627 - Services bancaires, autres		(Détaillez...)	
		Organismes sociaux (CAF, etc.) :	
63 - Impôts et taxes	8 757 €	(Détaillez...)	
631 - Impôts et taxes sur rémunération	8 000 €	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.) :	
633 - Autres impôts et taxes (droits d'auteurs)	757 €	(Détaillez...)	
64 - Charges de personnel	12 000 €	L'agence de services et de paiement (emplois aidés) :	
641 - Rémunération des personnels	9 600 €	(Détaillez...)	
645 - Charges sociales	1 200 €	Autres établissements publics :	
Autres charges de personnel	1 200 €	(Détaillez...)	
		Aides privées (fondation) :	
		(Détaillez...)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0 €
		756 - Cotisations	
		758 - Dons manuels - Mécinat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
<b>CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES AFFECTÉES AU PROJET</b>		<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET</b>	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>63 057 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>0 €</b>

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (3)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>

La subvention sollicitée de  objet de la présente demande représente  du total des produits du projet  
 (montant sollicité / total du budget) x 100

## LEGENDE

- Valeur à renseigner
- Saisir le montant correspondant à chaque ligne - Ne pas indiquer les zéros à droite
- Case grisée
- Vous n'avez rien à saisir dans cette case
- Case calculée automatiquement
- Vous n'avez rien à saisir dans cette case

**BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET**

ANNÉE  Saisir l'année  
 OU  
 EXERCICE DU  Saisir la date de début de l'exercice  
 AU  Saisir la date de fin de l'exercice

CHARGES	MONTANT (1)	PRODUITS	MONTANT (1)
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	0 000 €	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
601 - Achats matières et fournitures	0 000 €	73 - Concours publics	
606 - Autres fournitures	0 000 €	74 - Subventions d'exploitation (2)	0 000 €
61 - Services extérieurs	1 200 €	Etat (préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés spécialités) :	
613 - Locations (nécessaire montant maximum)	1 200 €	(Détaillez...)	
615 - Entretien et réparation		(Détaillez...)	
616 - Assurance		Conseil(s) Régional(aux) :	
618 - Documentation		Conseil(s) Départemental(aux) :	
62 - Autres services extérieurs	40 100 €	(Détaillez...)	
622 - Rémunérations Intermédiaires et honoraires Détails de l'enveloppe (voir feuille 2) - Rémunération Manifesto : codirection artistique et réalisation 8000 € - Production des œuvres 13500 € - Droits d'exposition 7500 € - Honoraires artistes ateliers 7400 € - Hébergement 2000 € - Transport 1200 €	40 100 €	(Détaillez...)	
623 - Publicité, publication	1 000 €	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
625 - Déplacements, missions		(Détaillez...)	
627 - Services bancaires, autres		(Détaillez...)	
		Organismes sociaux (CAF, etc.) :	
63 - Impôts et taxes	8 757 €	(Détaillez...)	
631 - Impôts et taxes sur rémunération	8 000 €	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.) :	
633 - Autres impôts et taxes (droits d'auteurs)	757 €	(Détaillez...)	
64 - Charges de personnel	12 000 €	L'agence de services et de paiement (emplois aidés) :	
641 - Rémunération des personnels	9 600 €	(Détaillez...)	
645 - Charges sociales	1 200 €	Autres établissements publics :	
Autres charges de personnel	1 200 €	(Détaillez...)	
		Aides privées (fondation) :	
		(Détaillez...)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0 000 €
		756 - Cotisations	
		758 - Dons manuels - Mécinat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
<b>CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES AFFECTÉES AU PROJET</b>		<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET</b>	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>63 057 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>0 000 €</b>

**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (3)**

86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	0 000 €
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	0 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>0 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0 000 €</b>

La subvention sollicitée de  € objet de la présente demande représente  % du total des produits du projet  
 (montant sollicité / total du budget) x 100

(1) Ne pas indiquer les zéros à droite

(2) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

(3) Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice n° 51781804